



COMITE SOCIAL TERRITORIAL DÉPARTEMENTAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 14 JUIN 2023

Etaient présents :

Représentants des collectivités (4) :

- Monsieur Jean-Pierre LADRECH, Maire de FIRMI, Président de l'instance, titulaire,
- Monsieur Maurice BARTHELEMY, Maire-Adjoint de MONTCLAR, titulaire,
- Monsieur André BORIES, Maire de GRAMOND, titulaire,
- Monsieur Simon WOROU, Maire de SAINTE-JULIETTE sur VIAUR, suppléant.

Représentants du personnel (3) :

- Monsieur Jean-Christophe MASSOL (FO), titulaire,
- Monsieur Claude CAUBEL (CGT), titulaire,
- Monsieur Thierry FONTANIE, (CGT), suppléant.

Etaient absents ou excusés :

Représentants des collectivités :

- Monsieur Damien LAURAIN, Maire-Adjoint de SEVERAC d'AVEYRON, titulaire,
- Madame Nicole ANDURAND LE GUEN, Maire-Adjointe LE BAS SEGALA, titulaire,
- Madame Bernadette BELIERES-AZEMAR, Maire de COUBISOU, titulaire,
- Madame Isabelle CABANETTES, Maire-Adjointe de LASSOUTS, titulaire.

Représentants du personnel :

- Monsieur Frédéric THEURIER (CFDT), titulaire,
- Monsieur Jean-Laurent VERDEAUX, (CFDT), titulaire,
- Madame Virginie LE MENTEC, (CFDT-Interco), titulaire,
- Madame Fanny FLORY (CGT), titulaire,
- Madame Morgane DELFORGE, (CGT), titulaire.

Monsieur Romain BOUAT, Responsable adjoint du Pôle Ressources humaines – Conseil statutaire, assiste à la séance pour assurer les tâches matérielles.

Monsieur Jean-Pierre LADRECH ouvre la séance à 14 heures 00.

- Un secrétaire de séance Monsieur Maurice BARTHELEMY, Maire-Adjoint de MONTCLAR, titulaire, et un secrétaire adjoint, Monsieur Claude CAUBEL (CGT), sont désignés.

Monsieur le Président rappelle que les points examinés seront ceux ayant reçus un avis défavorable à l'unanimité de la part du collège des représentants du personnel lors de la séance du 17 mai et nécessitant la prise d'une délibération comme en dispose le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux.

RATIOS PROMUS/PROMOUVABLES			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
EHPAD, Le Paginet			
Collège représentants du personnel	1 FO		2 CGT
Collège représentants des collectivités	4		
<p>Avis : 2 Abstentions et 1 avis favorable pour le collège des représentants du personnel.</p> <p>Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</p> <p>Observations : M. BOUAT explique que l'établissement a adressé une nouvelle saisine sur les derniers jours portant les deux taux à 100% (précédemment fixés à 15 et 35%).</p> <p>Explication du vote de la CGT : la détermination du taux à 100% n'engage pas la collectivité sur les nominations.</p>			

SUPPRESSION D'EMPLOIS			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Communauté de Communes du Plateau de Montbazens			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
<p>Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.</p> <p>Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</p> <p>Explication du vote de la CGT : Le syndicat maintient sa position en indiquant que de nouvelles missions confiées à un agent doivent générer une augmentation de son travail. Sinon il est possible que les conditions de travail en soient affectées au détriment des agents.</p>			
Communauté de Communes Monts Rance et Rougier			
Collège représentants du personnel	3		
Collège représentants des collectivités	4		
<p>Emploi d'Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe</p> <p>Avis : Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.</p> <p>Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</p> <p>Observations : M. BOUAT précise avoir réceptionné des informations complémentaires. L'agent dont l'emploi est supprimé qui a pris sa retraite suite à une invalidité, a été remplacée sur la même quotité (28h) par Mme Alicia VIALA, mise en stage le 01/05/2022 puis titularisée le 01/05/2023.</p>			



JOURNEE DE SOLIDARITE			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
CIAS Monts Rance et Rougier			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
<p>Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</p>			
Communauté de Communes du Pays de Salars			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
<p>Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</p>			
Mairie d'Aguessac			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
<p>Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</p>			
Mairie de Belmont sur Rance			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
<p>Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</p>			
Mairie de Calmels et le Viala			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
<p>Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</p>			
Mairie de Cassuéjols			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
<p>Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</p>			
Mairie de Causse et Diège			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
<p>Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.</p>			
Mairie de Curan			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		



Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Curières			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Florentin la Capelle			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Gissac			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de La Roque Sainte Marguerite			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de La Salvétat-Peyrales			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Laissac-Sévérac l'Eglise			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Laval Roquecézière			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Lugan			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.			



Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Marnhagues et Latour			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Mélagues			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Montagnol			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Montbazens			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Montsalès			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Mouret			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Murols			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Paulhe			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			



Mairie de Peyreleau			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Plaisance			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Pomayrols			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Pousthomy			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Réquista			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Saint-Amans-des-Côts			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Saint André de Najac			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Saint André de Vézines			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Saint Beaulize			
Collège représentants du personnel		3	



Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Saint-Jean-d'Alcapiès			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Saint Santin			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Salles-Courbatiès			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Sanvensa			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Sébrazac			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Sylvanès			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Tauriac de Camarès			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Valady			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		



Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie d'Entraygues sur Truyère			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie d'Estaing			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie d'Huparlac			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie du Truel			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
PNR de l'Aubrac			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			

Observations de la CGT : M. CAUBEL rappelle que l'article 6 de la loi n° 2004-626 du 30 juin 2004 dispose que :

« Dans le respect des procédures énoncées aux alinéas précédents, la journée de solidarité peut être accomplie selon les modalités suivantes :

- 1° Le travail d'un jour férié précédemment chômé autre que le 1er mai ;
- 2° Le travail d'un jour de réduction du temps de travail tel que prévu par les règles en vigueur ;
- 3° Toute autre modalité permettant le travail de sept heures précédemment non travaillées, à l'exclusion des jours de congé annuel. »

Ainsi, pour les agents à temps non complet (pas de RTT), une collectivité territoriale ne peut pas décompter à un agent une journée de congés annuels au titre de la journée de solidarité.

Il précise par ailleurs que tous les agents n'ont pas été consultés ou informés par leur collectivité des modalités de mise en place. En outre la journée de solidarité peut être travaillée, pour compenser ces sept heures, en convenance avec les agents, ce ne sont pas des heures obligatoirement perdues, par une Réduction de Temps de Travail ou un jour férié.

Lors du passage au vote, uniquement un seul vote a été réalisé pour l'ensemble des dossiers présentés.



TEMPS DE TRAVAIL 1607 H			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
CIAS Monts Rance et Rougier			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Communauté de Communes du Pays de Salars			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie d'Aguessac			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie d'Almont les Junies			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Boussac			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Calmels et le Viala			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Camboulazet			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Cassagnes-Bégozhès			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		



Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.
Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.

Mairie de Cassuéjols

Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		

Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.
Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.

Mairie de Causse et Diège

Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		

Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.
Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.

Mairie de Conques-en-Rouergue

Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		

Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.
Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.

Mairie de Curières

Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		

Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.
Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.

Mairie de La Roques Sainte Marguerite

Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		

Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.
Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.

Mairie de La Salvetat-Peyralès

Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		

Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.
Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.

Mairie de Laissac-Sévérac l'Eglise

Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		

Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.
Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.

Mairie de Lestrade et Thouels

Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		

Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.



Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Livinhac-le-Haut			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Lugan			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Mouret			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Murols			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Paulhe			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Peyreleau			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Plaisance			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Pomayrols			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		



Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.

Mairie de Saint-Amans-des-Côts

Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		

Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.

Mairie de Saint André de Vézines

Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		

Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.

Mairie de Saint Chély d'Aubrac

Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		

Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.

Mairie de Saint-Christophe-Vallon

Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		

Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.

Mairie de Saint-Jean-d'Alcapiès

Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		

Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.

Mairie de Saint Santin

Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		

Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.

Mairie de Sébrazac

Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		

Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.

Mairie de Sylvanès

Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		

Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.



Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de Valady			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie d'Entraigues sur Truyère			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie du Truel			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
PETR Centre Ouest Aveyron			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
PNR de l'Aubrac			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
SIVU de Condom et Saint Chély d'Aubrac			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont			
Collège représentants du personnel		3	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			

Observations de la CGT : M. CAUBEL alerte les représentants des collectivités sur le non-respect de la réglementation par certaines collectivités du département. En effet, il rappelle que les agents doivent pouvoir bénéficier de 35h consécutives de repos hebdomadaire. En outre lorsqu'un agent travaille plus de 6h consécutives, il doit bénéficier d'une pause de 20 minute incluse sur le temps de travail, dans le cas d'une continuité de service.



Le syndicat CGT a sollicité l'examen des dossiers de manière individuelle.

M. le Président n'a pas donné un avis favorable à cette demande et un seul vote a été réalisé pour l'ensemble des dossiers présentés.

Le syndicat CGT précise également que des agents appelés en astreintes ne bénéficieraient pas des périodes de repos règlementaires.

M. le Président prend note de ces observations.

Questions diverses :

M. le Président précise que l'ordre du jour de cette séance ne peut être modifié et que toutes les nouvelles questions diverses pourront être posées lors de la prochaine séance du 5 juillet.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 14 h 45 heures.

Le Président

M. Jean-Pierre LADRECH

Le Secrétaire

M. Maurice BARTHELEMY

Le Secrétaire-adjoint

M. Claude CAUBEL